

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE L'INTERNETSTUFF

DE KAYL

Objet et champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir l'organisation et les règles générales pour le bon fonctionnement de l'Internetstuff de Kayl.

Il s'applique à toute personne présente, visiteur ou utilisateur de l'Internetstuff.

Horaires d'ouverture

L'Internetstuff est ouverte au public selon un horaire précis.

Règles générales et permanentes

Procédure d'accès à l'Internet

L'attribution d'une carte de membre de l'Internetstuff vaut acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur dont l'utilisateur ou son représentant légal reconnaît avoir pris préalablement connaissance.

L'accès est réservé aux habitants de la commune de Kayl.

Les mineurs d'âge ne sont admis qu'après que leur représentant légal ait donné l'autorisation par écrit. Les enfants de moins de douze ans ne sont acceptés qu'en compagnie d'un parent ou représentant légal.

Interdiction de modifier la configuration des postes de travail

Des verrous peuvent être installés sur les postes de travail pour empêcher l'accès à certains logiciels. Il est interdit d'introduire sur le disque dur des données de disquettes personnelles sans l'autorisation du responsable de l'Internetstuff.

Interdictions

Il est interdit de pénétrer à l'Internetstuff en état d'ébriété ou sous l'emprise de drogue.

Toute consommation de boisson ou de nourriture est interdite dans l'Internetstuff. Les animaux ne sont pas admis.

Il est interdit de fumer dans les locaux.

Il n'est pas permis de gêner de quelque façon que ce soit les autres utilisateurs de l'Internetstuff.

Règles d'usage d'Internet

L'utilisateur devra se conformer aux horaires et au temps d'accès aux ressources de l'Internetstuff, indiqués par le responsable, qu'il s'agisse d'accès en libre service individuel ou dans le cadre d'un projet collectif.

L'utilisation pourra être limitée en fonction des utilisateurs présents.

Le service proposé par l'Internetstuff représente un service de connexion à l'Internet. Il ne porte pas sur le contenu des services que l'utilisateur pourrait consulter. L'Internetstuff n'assume aucune responsabilité sur les services accessibles par Internet et n'exerce aucun contrôle, de quelque forme que ce soit, sur la nature ou les caractéristiques des données qui pourraient transiter par intermédiaire de ses ordinateurs.

L'utilisateur reconnaît avoir connaissance de la nature du réseau Internet et, en particulier, de ses performances techniques, des temps de réponse, pour consulter, interroger ou transférer des informations et des éventuelles non connexions ou déconnexions en cours d'utilisation. La responsabilité de l'Internetstuff ne pourra être recherchée du fait de ces événements.

Les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété. L'utilisateur de l'Internetstuff est seul responsable de l'usage des données qu'il consulte, interroge, télécharge et transfère sur l'Internet.

La communauté des utilisateurs d'Internet a développé un code de conduite (cf. RFC 1855 disponible pour consultation) dont la violation peut avoir pour effet d'exclure l'utilisateur de l'Internetstuff. L'Internetstuff n'en pourra en aucun cas être responsable. En cas de connexion à un site enfreignant le code de bonne conduite, notamment les sites pernicioseux (sites pornographiques, pédophiles, terroristes, racistes, contraires aux bonnes mœurs ou à l'ordre public..) et/ou de nature à porter préjudice à un tiers, ainsi que la tentative ou l'accomplissement d'un acte de piratage et l'utilisation illicite d'informations circulant sur le réseau, ainsi que l'envoi de courrier non sollicité, le personnel de l'Internetstuff se réserve le droit de couper l'accès à l'Internet et d'exclure l'utilisateur, sans préjudice des poursuites susceptibles d'être engagées pénalement par la Commune de Kayl.

Il appartient à l'utilisateur de l'Internetstuff de prendre toutes mesures appropriées de façon à protéger ses propres données.

L'Internetstuff ne dispose d'aucun moyen de contrôle sur le contenu des services accessibles sur Internet.

Responsabilité

L'utilisateur est seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par lui-même à l'Internetstuff et aux services offerts dans l'Internetstuff. L'utilisateur pourra être amené à verser des indemnités à la Commune de Kayl ou à un de ses partenaires opérant l'Internetstuff sous convention avec la Commune de Kayl, du fait des préjudices causés.

La responsabilité de l'Internetstuff ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté notamment en cas d'interruptions des réseaux d'accès ou des services offerts par le fournisseur d'accès (pertes de données ou autres préjudices).

L'Internetstuff décline toute responsabilité en cas d'utilisation de l'Internetstuff non conforme au présent règlement.

L'Internetstuff ne pourra être tenue pour responsable en cas de poursuites judiciaires à l'encontre de l'utilisateur de l'Internetstuff pour usage non conforme de l'Internetstuff.

L'Internetstuff ne pourra en aucun cas être responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, d'éventuelles restrictions d'accès sur des réseaux et/ou serveurs spécifiques connectés au réseau Internet.

Il est également précisé que seul l'utilisateur est responsable de l'usage des services consultés.

L'Internetstuff ne pourra en aucun cas être responsable du contenu des services consultés, y compris ceux accessibles via les annuaires, de la nature des données interrogées, transférées ou mises en ligne par l'utilisateur et d'une manière générale de toute information consultée par l'utilisateur.

L'utilisateur est seul responsable de l'utilisation de sa boîte aux lettres. La consultation et la suppression des messages sont de l'entière responsabilité de l'utilisateur.

Détérioration du matériel et vol

La détérioration du matériel (ordinateurs et mobilier) engage la responsabilité personnelle de l'utilisateur. La remise en état du matériel détérioré est donc à sa charge.

En aucun cas la responsabilité de l'Internetstuff ne pourra être retenue en cas de perte, de vol ou de détérioration des effets personnels de l'utilisateur.

Respect du règlement

Les responsables de l'Internetstuff se réservent le droit de refuser ou d'expulser toute personne qui ne respecte pas le présent règlement.

Contestation

Toute contestation relative à l'interprétation ou à l'application du présent règlement est du ressort des tribunaux luxembourgeois, dans le ressort duquel se trouve l'Internetstuff.